

Horaires des cours de formation musicale

Pour les élèves qui débutent un instrument, à partir du CE2

1 ^{ère} année		
Au choix :		
Mardi 17 :30 - 18 :15	ou	Mercredi 14 :00 - 14 :45
	ou	Mercredi 17 :30 - 18 :15
Possibilité d'intégrer l'ensemble vocal junior (sans surcoût)		

2 ^{ème} année formation musicale + atelier 2 ^{ème} année		
Au choix :		
Mardi 17 :30 - 18 :15	ou	Mercredi 16h45 - 17h30
<i>A cela s'ajoute l'atelier correspondant au cours d'instrument suivi :</i>		
Atelier cordes	Lundi	18 :00 - 18 :45
Atelier harpes/ pianos/ percussions	Mardi	18 :15 - 19 :00
Atelier guitares	En cours	En cours
Atelier vents	Mercredi	18 :15 - 19 :00
Et/ou Ensemble vocal junior (sans surcoût)	Mercredi	15 :30 - 16 :15

3 ^{ème} année		
Au choix :		
Mardi 18 :15 - 19 :15	ou	Mercredi 14 :45 - 15 :45
<i>A cela s'ajoute une pratique collective instrumentale et/ou .vocale (ensemble vocal junior)</i>		

4 ^{ème} année		
Au choix :		
Lundi 17 :15 - 18 :15	ou	Jeudi 18 :00 - 19 :00
<i>A cela s'ajoute une pratique collective instrumentale et/ou .vocale (ensemble vocal junior)</i>		

5 ^{ème} année		
Mercredi 14 :00 - 15 :00		
<i>A cela s'ajoute une pratique collective instrumentale et/ou .vocale (ensemble vocal ados)</i>		

Horaires des cours de formation musicale Ados

Pour les élèves qui débutent les cours, à partir de 11 ans

1^{ère} et 2^{ème} année

Lundi
18 :15 - 19 :00

Possibilité d'intégrer l'ensemble vocal ados (sans surcoût)

3^{ème} et 4^{ème} année

Mercredi
18 :15 - 19 :00

A cela s'ajoute au choix, une pratique collective instrumentale ou .vocale
(sans surcoût)

Horaires des cours de formation musicale

Adultes

1^{ère} et 2^{ème} années

Mercredi
19 :30 - 20 :30

A cela s'ajoute au choix une pratique collective instrumentale ou .vocale
(sans surcoût)

3^{ème} et 4^{ème} années

Mercredi
20 :30 - 21 :30

A cela s'ajoute au choix, une pratique collective instrumentale ou .vocale (« L'intermède vocal »)
(sans surcoût)